



Le plaisir de l'échange...

et une chambre proposée contre quelques coups de main !

Hôtes : comment ça marche ?

- ⊠ L'hôte contacte l'antenne « 1hparm² » par **téléphone** ou en remplissant le formulaire d'inscription sur le site.
- ⊠ Une **visite** a lieu au domicile de l'hôte pour comprendre les souhaits de l'hôte.
- ⊠ L'antenne remet à l'hôte un à trois dossiers d'étudiants. L'hôte contacte l'étudiant et fixe un **rendez-vous** à son domicile pour une discussion. Si l'étudiante vit encore à l'étranger, la discussion a lieu sur zoom.
- ⊠ L'hôte indique son impression et sa **décision** à l'antenne.
- ⊠ Une **convention d'hébergement** est envoyée ; elle résume les conditions de la cohabitation avec les souhaits de l'hôte, les coups de main demandés, le montant du dédommagement pour les charges, etc. Un rendez-vous est pris avec l'hôte et l'étudiante pour la **signature**.



« 1h par m²- Un.e étudiant.e sous mon toit »,

Université de Genève, 7 rue des Batoirs, 1205 Genève.

www.unige.ch/unetudiantsousmontoit **022 379 74 00** 1hparm2@unige.ch

Partenariat entre l'Université de Genève, Pro Senectute Genève, la Fondation BNP Paribas Suisse